



## Priorité 2

# Renforcer la résilience et l'adaptation des territoires face aux risques liés au changement climatique

### Objectif spécifique 2.5

#### Promouvoir l'accès à l'eau et la gestion durable de l'eau

1. Soutenir les actions qui améliorent la ressource en eau à travers sa préservation, son accessibilité, son traitement, sa gestion et la réduction de la pollution aquatique.

### Objectif spécifique 2.7

#### Renforcer la protection de la nature, la biodiversité, et les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution

1. Soutenir la préservation et la gestion conjointe des ressources naturelles du territoire transfrontalier afin d'assurer les continuités écologiques qui favorisent la protection et le rétablissement de la biodiversité.

2. Soutenir des actions intégrées relatives à la gestion conjointe des paysages, aux écosystèmes et à la protection des sols du territoire transfrontalier pour enrayer le déclin de la biodiversité.

3. Soutenir le développement d'actions conjointes et innovantes pour réduire tout type de pollution terrestre, atmosphérique et aquatique en faveur de la biodiversité.

4. Soutenir des actions conjointes et transversales en faveur d'une économie circulaire, de l'émergence de circuits courts et des comportements de consommation durable.